

> Intitulé de l'emploi

Responsable d'atelier

> Autres appellations

- Chef d'atelier

> Définition synthétique

Le responsable d'atelier coordonne l'ensemble des activités d'un atelier, de type mécanique (véhicules) ou autres (métallurgie, menuiserie, etc.). Il encadre les personnels d'atelier, organise le travail et contrôle la qualité des travaux.

> Activités principales

- Participation à la stratégie en matière de maintenance
- Organisation et gestion des équipements et des matériels d'atelier
- Entretien du parc de matériel
- Coordination des interventions techniques
- Gestion et évaluation de la qualité des services rendus
- Encadrement d'une équipe

> Compétences requises

Savoir :

- Mécanique, techniques de réparation
- Métiers des ateliers et de la maintenance
- Règlement en hygiène et sécurité
- Techniques d'inventaire et de diagnostic

Savoir-faire :

- Définir des besoins en matériels et équipements
- Vérifier la conformité des travaux
- Coordonner des activités
- Utiliser l'outil informatique
- Encadrer une équipe
- Respecter et veiller à l'application des normes de sécurité

Comportements professionnels :

- Bon relationnel
- Sens du travail en équipe
- Autonomie dans l'organisation du travail
- Sens de l'organisation
- Rigueur

> Conditions particulières d'exercice

- Environnement professionnel pouvant comporter des nuisances (bruits, odeurs...)

> Tendances d'évolution

Facteurs clés à moyen terme (3-5 ans) :

- Évolution technologique des équipements et matériels

Impacts sur l'emploi (qualitatif) :

> Proximité avec d'autres emplois